



COMMISSION FÉDÉRALE DE L'ACTIVITÉ

GYMNASTIQUE RYTHMIQUE

REGLEMENT TECHNIQUE

2026/2027

FÉDÉRATION SPORTIVE & GYMNIQUE DU TRAVAIL

14 rue Scandicci - 93508 Pantin cedex



www.sportetpleinair.fr / www.fsgt.org

SECRÉTARIAT CFA

01 49 42 23 64

(Fax : 01 49 42 23 60)

mail@fsgt.org

SOMMAIRE

Organisation Générale CFA section GR	3
Responsables CFA + Technique et Juge de zone	
Généralités	4
Calendrier des compétitions	
Catégories d'âge / Normes engins	
Musique	
Engagements et Forfaits	
Quotas et Repêchages	
Surclassement	
Règles générales	
Discipline	
Programme Technique	9
Programmes Individuels GR	
Programmes Individuels ML	
Programmes Duos GR	
Programmes Ensembles GR	
Programmes Ensembles ML	
Liste Gymnastes Individuelles ELITE / EXCELLENCE	
Jugement	14
Formation des Juges - Examen	
Liste des Juges Fédéraux	
Code de déontologie des juges GR	
Annexes	16

Organisation Générale CFA section GR

1- Responsable CFA section GR

Technique	Jugement	Petite Enfance	Formation	Administratif
Amandine MENSE 24, le clos des rouquettes 13190 ALLAUCH Tel : 06.22.32.30.29 amandinemense@hotmail.com	Christelle MAURIN 260 chemin Jean Paul ZIDORE 13400 AUBAGNE Tel : 06.63.35.13.13 crici-gr@hotmail.fr	Cindy TIARE 18, ter rue Dhuoda 30900 NIMES Tel : 06.71.89.32.70 dycin2601@aol.com	Laurence KLEEMANN 11, rue de Rhinau 67100 STRASBOURG Tel : 06.89.15.26.49 kleelol78@gmail.com	Annie KLEEMANN-WINTZ 14, impasse de Reims 67400 ILLKIRCH Tel : 06.03.61.25.46 bam.klee@wanadoo.fr
Missions spécifiques				
- Elaboration des programmes - Sélection nationale et internationale - Surclassement - Gestion des engagements - Gestion des récompenses - Gestion des palmarès	- Formation des juges - Examen de juges - Composition des jurys - Gestion des palmarès	- Formation des animateurs - Projet circuit jeunesse	- Stage Fédéral - Formation des entraîneurs	- Communication - Gestion listings clubs - Relation administratif clubs - Participation à la politique financière
Missions communes				
- Création de projets - Projet international - Diffusion et relation clubs				

2- Responsable Technique et Juge de Zone

	Technique	Juge
EST	KLEEMANN Laurence 11, rue de Rhinau - 67100 STRASBOURG 06.89.15.26.49 - kleelol78@gmail.com	MOUROLIN Adeline 4, rue basse - 67170 BILWISHEIM 06.29.69.90.68 - mourolin.adeline@gmail.com
PARIS	ARNAUD Pascale 16, rue des magnolias - 95100 ARGENTEUIL 06.81.64.81.04 - pascalearnaud@aol.com	MENDES DA SILVA Johanna 7, allée Jordaens - 95100 ARGENTEUIL 06.47.96.59.57 - mendes.johanna24@gmail.com
SUD EST	MENSE Amandine 24, le clos des rouquettes - 13190 ALLAUCH 06.22.32.30.29 - amandinemense@hotmail.com	TIARE Cindy 18, ter rue Dhuoda - 30900 NIMES 06.71.89.32.70 - dycin2601@aol.com

Notre adresse électronique : **fsgt.gr@gmail.com** sera notre principale boîte d'envoi et de réception.



Généralités

1- Calendrier des compétitions

Compétition	Date	Lieu	Date limite d'engagements
Finale Fédérale	7, 8 et 9 mai 2027	Illkirch-Graffenstaden	2 avril 2027*

*date envoi du mail + virement fédération

Organigramme Provisoire :

Vendredi : Finale Individuelle ELITE et EXCELLENCE + Finale Ensemble ML

Samedi : Finale Individuelle ML + Finale Duo et Ensemble GR + Finale Individuelle ESPOIR et INITIATION

Dimanche : Finale Individuelle ESPOIR et INITIATION

Attention, cet organigramme est susceptible d'être modifié en fonction des engagements.

- Date limite d'envoi des engagements nominatifs par club

18 octobre 2026

Par chaque club à la responsable technique nationale

- Date limite d'envoi du palmarès départemental OBLIGATOIRE

9 février 2027

Par chaque responsable juge de zone à la responsable technique nationale

- Date limite d'envoi du palmarès de zone

30 mars 2027

Par chaque responsable juge de zone à la responsable technique nationale

Tous ces envois doivent être faits sur les documents EXCEL envoyés par la responsable technique en début de saison.



2- Catégories



Saisons Prochaines

	INITIATION	ESPOIR	EXCELLENCE	ELITE
2027-2028	libre	massues	ballon	cerceau - libre
2028-2029	libre	cerceau	massues	ruban - libre
2029-2030	libre	ruban	cerceau	ballon - libre

NORMES DES ENGINES

	Corde	Cerceau	Ballon	Massues	Ruban
2014 et après	Longueur libre	65 à 90 cm (intérieur)	16 à 20 cm	Longueur libre	Longueur 4 m minimum
2013 et avant		80 à 90 cm (intérieur)	18 à 20 cm	40 à 50 cm	Longueur 5 m minimum



Attention, il sera interdit pour une gymnaste ou un ensemble de passer avec des engins non conformes. Dans le cas échéant, la gymnaste ou l'ensemble ne seront pas évalués.

3- Musique

Caractéristiques des musiques :

Les gymnastes peuvent présenter **leurs deux enchaînements** sur des musiques chantées.

Les exercices duos, ensembles et ML peuvent être faits sur une musique chantée.

Format des musiques :

Pour les finales fédérales, les musiques des enchaînements seront à fournir **sous format MP3** et à envoyer par mail via le site WETRANSFER à la responsable technique GR dès réception de l'ordre de passage numéroté des finales. Afin de faciliter le classement des musiques, nous vous prions de respecter l'indexation suivante :

Individuels : Numéro- Niveau_Catégorie âge_NOM_Prénom_engin

Duos/Ensembles : Numéro- Niveau_ Catégorie âge_Club

Exemples : 25- ESPOIR_3_DUPONT_Sarah_ba

48- EnsEXCELLENCE_3-4_Marseille

Niveau	Catégorie âge	Engin
Individuel GR	1	co
INITIATION	2	ce
ESPOIR	3	ba
EXCELLENCE	4	ma
ELITE	5	ru
		li (libre)
Duo GR	A	
DuoESPOIR	B	
DuoEXCELLENCE	C	
Ensemble GR		
EnsESPOIR		
EnsEXCELLENCE		
EnsELITE		
ML		
MLinitiation		
MLindiv		
MLensPC		
MLensPL		



4- Engagements et Forfaits

- Droits d'engagements :

Tarifs	10 € en individuel BRONZE et ARGENT
	12 € en individuel OR
	10 € en individuel ML
	25 € en duo GR
	25 € en ensemble GR
	25 € en ensemble ML

- Engagements des gymnastes qualifiées pour les finales fédérales : envoi du fichier engagement par les clubs avant le **2 avril 2027** par mail à fsgt.gr@gmail.com, et virement bancaire du montant des engagements à la fédération en même temps.

Tous les engagements reçus après la date limite ou sans le règlement ne seront plus pris en compte et cela annulera immédiatement la participation des gymnastes/équipes au Championnat de France.

- Forfaits : En cas de forfait de gymnastes ou ensembles engagés, chaque club se doit de prévenir au plus vite la responsable technique et de lui fournir un certificat médical justifiant sa non-participation à la compétition. Il est bien entendu que les droits d'engagements seront quand même dus.

Amendes pour forfait non justifié par un certificat médical : 80€ par individuelle et 160€ par ensemble.

5- Quotas et Repêchages

- Quotas : Les quotas de qualification pour les Championnats de France FSGT se feront en fonction du pourcentage de gymnastes engagées dans chaque zone. Les trois premières ne seront donc pas sélectionnées d'office. Sur décision de la Commission Fédérale GR, toute catégorie n'ayant pas un nombre suffisant d'engagées sera amalgamée à celle dont le programme est le plus proche dans la même compétition.

- Repêchages : Ils se feront dans la zone de la gymnaste forfait. Les clubs doivent confirmer ou infirmer l'inscription des gymnastes repêchées à la responsable technique, au plus tard 48h après avoir reçu l'information.

6- Surclassement

Catégorie initiale	Surclassement en...	Modalités
INITIATION	ESPOIR	Sur décision de l'entraîneur ou sur décision de la CT lors des championnats de France
ESPOIR	EXCELLENCE	Sur décision de la CT lors des Championnats de France
EXCELLENCE	ELITE	Sur décision de la CT lors des Championnats de France

- Un surclassement ne peut être refusé qu'une seule fois par catégorie. Les surclassements proposés par la commission technique sont présumés acceptés par les entraîneurs sauf en cas de réception d'un refus par écrit adressé à la responsable technique.

- L'accès exceptionnel (c'est-à-dire sans passage et surclassement par les catégories inférieures) à la catégorie supérieure doit être demandé par écrit à la commission fédérale GR avant fin septembre. Celle-ci étudiera la présente demande.

- Lors de la compétition départementale, la décision exceptionnelle de changer le niveau d'une gymnaste peut être prise après concertation des juges et de la CFA. Cette décision est souveraine et imposée au club.

7- Règles générales

- Tout club non à jour de ses affiliations, engagements, dettes ou pénalités antérieures ne pourra participer aux compétitions.

- Le contrôle des licences est obligatoire pour toutes les compétitions (département, zone et finale)

- Chaque zone se doit de mettre en place des sélections départementales et de zone.

- Les compétitions fédérales et internationales individuelles et par équipes sont confiées en accord avec la CFA gym, à une zone, un département ou à un club qui en prend la charge et en assume toutes les tâches d'organisation matérielle. Ces structures sont chargées de mettre en place un Comité d'Organisation (CO).



8- Discipline

Chaque club est responsable de ses accompagnants (famille des gymnastes ou autre). Les entraîneurs et dirigeants se doivent de leur rappeler les règles essentielles au bon déroulement d'une compétition. (Respect des gymnastes, des juges, du palmarès, des lieux de compétition...) En cas d'abus, une sanction pourra être posée par la CFA GR.

- **Entraîneur** : Les entraîneurs doivent avoir un comportement exemplaire et irréprochable. Seuls ceux ayant un rôle actif sont autorisés à pénétrer sur le plateau de compétition. La tenue de l'entraîneur doit obligatoirement être une tenue sportive dans la salle d'échauffement et de compétition. Dans le cas contraire, l'accès au plateau de compétition leur sera refusé.

- **Juges** : Pour participer au Championnat de France FSGT de gymnastique rythmique, chaque club doit obligatoirement disposer d'au moins un juge, répondant à l'une des conditions suivantes :

- * avoir 18 ans pour juger lors des Championnats de France
- * un juge FSGT diplômé ;
- * ou un juge FFG de niveau 3 minimum, ayant préalablement jugé sur au moins une compétition de zone FSGT au cours de la saison, afin de connaître et de maîtriser les spécificités propres à la FSGT.

Les juges doivent faire preuve de neutralité et d'objectivité pendant le déroulement des compétitions.

La réunion de juge pour les finales est obligatoire. Les juges absents à cette réunion ne pourront pas juger.

En cas de retard ou d'absence, le juge ne pourra plus juger durant tout le reste de la compétition.

Tenue de juge : Haut blanc - Bas noir

Cas particulier des clubs présents dans la fédération depuis moins de deux ans :

Une tolérance est accordée : s'ils n'ont aucun juge FSGT diplômé ni juge FFG niveau 3, ils peuvent être représentés au Championnat de France par un juge FSGT diplômé d'un autre club, à condition de présenter au moins un juge FSGT en formation qui devra suivre les formations de juge et participer à l'examen, qu'il le réussisse ou non. À compter de la troisième saison de présence dans la fédération, le club devra obligatoirement disposer d'un juge FSGT diplômé ou d'un juge FFG de niveau 3 minimum, répondant aux conditions mentionnées ci-dessus. Le recours à un juge diplômé d'un autre club ne sera alors plus autorisé pour satisfaire à cette obligation. En cas de non-respect de cette obligation, le club sera redevable d'une amende de 400 € et ne sera pas autorisé à participer au Championnat de France.

- **Gymnastes** : Les gymnastes doivent faire preuve de rigueur dans leur comportement et leur attitude sur le plateau de compétition et dans les vestiaires : Pénalités par la juge coordinateur.

Toute sortie du praticable de façon incorrecte sera pénalisée de 2 pts par le juge coordinateur.

- **Réclamation** : Seuls les dirigeants de clubs sont autorisés à le faire, par écrit, auprès de la CFA GR.

Aucune réclamation ne sera traitée sur le lieu de compétition.

L'utilisation du téléphone portable sur l'aire de compétition est strictement interdite pour les juges, gymnastes, entraîneurs que ce soit pour filmer, téléphoner ou photographier sous peine de sanction pour le club concerné. (Exclusion du plateau de la personne concernée et amende de 200€)

Les membres de la CFA n'ont pas pour vocation de régler les conflits le jour même d'une compétition, mais en cas de manquement au règlement, elle se réserve le droit de convoquer les personnes responsables afin de régulariser le conflit ou tout autre mauvais comportement (président, dirigeants, entraîneurs et gyms). Si des manquements au règlement sont avérés, des sanctions pourront être prises.

Programme Technique

1- Programmes Individuels GR

	INITIATION	ESPOIR	EXCELLENCE	ELITE
Accès à la catégorie	ouverte à tous	ouvertes à tous ou par surclassement de la catégorie Initiation	surclassement de la catégorie Espoir	surclassement de la catégorie Excellence
Engin	Libre	Ballon	Corde ou Ruban	Massues et Libre
Musique	1'00 à 1'30	1'00 à 1'30	1'00 à 1'30	1'15 à 1'30
DB	5	6	7	8
DA	6	9	12	15
Artistique	5 pts	5 pts	10 pts	10 pts
Exécution	10 pts	10 pts	10 pts	10 pts
Catégorie d'âge	1/2 : 2011 et avant 3 : 2012-2013 4 : 2014-2015 5 : 2016 et après	1/2 : 2011 et avant 3 : 2012-2013 4 : 2014-2015 5 : 2016 et après	1 : 2008 et avant 2 : 2009-2010-2011 3 : 2012-2013 4 : 2014 et après	A : 2007 et avant B : 2008-2009-2010 C : 2011 et après
Particularités	DB et DA à 0,30 pts			

- Une gymnaste ne peut pas s'inscrire en INITIATION ML et en INITIATION engin.
- En ELITE, il y a un classement général aux 2 engins.
- Les dernières années poussines (2019) peuvent matcher et participer aux championnats de France si l'entraîneur estime que ses capacités lui permettent de suivre le programme. Attention, les poussines ne pourront pas se surclasser en EXCELLENCE.

2- Programmes Individuels ML

	ML INITIATION	ML
Accès à la catégorie	ouverte à tous	ouverte à tous
Niveau	Débutantes (pas de possibilité de s'engager en indiv GR en parallèle)	Espoir, Excellence, Elite
Musique	1'00 à 1'30	1'00 à 1'30
DB	5 diffs corpo 2 R : tour roulade et R2 (2 accros sauf roulade) DB et R à 0,30 pts	8 diffs corpo 2 R2 max DB : valeur code FIG / R : valeur 0,30pts
Artistique	5 pts	10 pts
Exécution	10 pts	10 pts
Catégorie d'âge	Indiv ML INITIATION : 2016 et après	Indiv ML 1/2 : 2011 et avant Indiv ML 3 : 2012-2013 Indiv ML 4 : 2014 et après

3- Programmes Duos GR

	ESPOIR	EXCELLENCE
Accès à la catégorie	ouverte à tous	ouverte à tous
Niveau	Initiation et Espoir - pas de gym de niveau excellence en 1/2/3 - 1 gym max de niveau excellence en 4	Excellence et Elite
Engin	Libre : engin unique ou mixte	Libre : engin unique ou mixte
Musique	1'30 à 2'00	1'30 à 2'00
DB/DE	6 (3DB / 3DE)	9 (4DB / 4DE / 1choix)
DA	6 à 9 (2CC / 2CR / 2C flèche)	9 à 14 (3CC / 3CR / 3Cflèche)
Artistique	10 pts	10 pts
Exécution	10 pts	10 pts
Catégorie d'âge	Duo ESPOIR 1/2 : 2011 et avant Duo ESPOIR 3 : 2012-2013 Duo ESPOIR 4 : 2014 et après	Duo EXCELLENCE : catégorie unique

- Vous engagez votre duo dans la catégorie de la gymnaste la plus âgée. En fonction du nombre de duos engagés, la commission technique peut regrouper les catégories d'âge ayant les mêmes exigences techniques.
- Une gymnaste ne peut pas s'engager en Duo et en Ensemble GR.

4- Programmes Ensembles GR

	ESPOIR	EXCELLENCE	ELITE
Accès à la catégorie	ouverte à tous	ouverte à tous	ouverte à tous
Niveau	Initiation et Espoir - 1 gym de niveau excellence en 1/2/3 - 2 gym max de niveau excellence en 4	Excellence et Elite	Excellence et Elite qui souhaite prétendre à une qualification à l'internationale
Nombre gymnastes	4 à 6 gymnastes	4 à 5 gymnastes	5 gymnastes
Engin	Libre : engin unique ou mixte	Libre : engin unique ou mixte	5 ballons ou 3 cerceaux / 4 massues
Musique	1'30 à 2'00	2'00 à 2'30	2'15 à 2'30
DB/DE	6 (3DB / 3DE)	9 (4DB / 4DE / 1choix)	9 (4DB / 4DE / 1choix)
DA	6 à 9 (2CC / 2CR / 2C flèche)	9 à 14 (3CC / 3CR / 3Cflèche)	9 à 14 (3CC / 3CR / 3Cflèche)
Artistique	5 pts	10 pts	10 pts
Exécution	10 pts	10 pts	10 pts
Catégorie d'âge	Ens ESPOIR 1/2 : 2011 et avant Ens ESPOIR 3 : 2012-2013 Ens ESPOIR 4 : 2014 et après	Ens EXC. 1/2 : 2011 et avant Ens EXC. 3/4 : 2012 et après	Ens ELITE : catégorie unique

- Vous engagez votre équipe dans la catégorie de la gymnaste la plus âgée. En fonction du nombre d'équipes engagés, la commission technique regroupera les catégories d'âge ayant les mêmes exigences techniques.
- Une gymnaste ne peut pas s'engager en Duo et en Ensemble GR.

5- Programmes Ensembles ML

	PROGRAMME COURT	PROGRAMME LONG
Accès à la catégorie	ouverte à tous	ouverte à tous
Niveau	plutôt débutant	plutôt confirmé
Nombre gymnastes	4 à 6 gymnastes	6 à 10 gymnastes
Musique	1'30 à 2'00	2'00 à 2'30
DB	6 diffs corpo 1 porté 1 collaboration de groupe 1 collaboration duo/trio	8 diffs corpo 1 porté 1 collaboration de groupe 1 collaboration duo/trio
Artistique	5 pts	10 pts
Exécution	10 pts	10 pts
Catégorie d'âge	1/2 : 2011 et avant 3/4 : 2012 et après	1/2 : 2011 et avant 3/4 : 2012 et après

- Vous engagez votre équipe dans la catégorie de la gymnaste la plus âgée. En fonction du nombre d'équipes engagés, la commission technique regroupera les catégories d'âge ayant les mêmes exigences techniques.

6- Liste Gymnastes Individuelles ELITE

C				B				A			
2011 et après				2010-2009-2008				2007 et avant			
1	MAHFOUD Lina	2012	Argenteuil P	1	ESTRADES Clara	2010	Argenteuil P	1	DAMASE Auréane	2006	Argenteuil P
2	PODEROSO Juliana	2011	Aubagne S	2	GHANMI Imène	2010	Argenteuil P	2	MANGIN MEYER Mélanie	2006	Argenteuil P
3	BOTTERO Léa	2014	Aubagne S	3	LUCIEN Taïna	2009	Argenteuil S	3	CUVELIER Amélie	2005	Argenteuil P
4	POPOVA Ksenia	2014	Aubagne S	4	DA CUNHA Juliana	2008	Argenteuil P	4	FARAG Nour	2007	Aulnay P
5	MARTO Clara	2011	Aulnay P	5	VERCRUYSE Adèle	2010	Aubagne S	5	MOSLIH Rim	2006	Maison Alfort P
6	LANGUEDOC Noah	2012	Beauvais P	6	BEN AMOR Emma	2008	Aubagne P	6	GANCI Leelou	2007	Marseille S
7	TOU Neyla	2012	Maison Alfort P	7	BEN MOUSSA Maïssa	2010	Aulnay P	7	MAZENQ Alizée	2005	Marseille S
8	CECCHERINI Romane	2011	Marseille S	8	JUEZ Mélissa	2008	Maison Alfort P	8	POUCEL Loane	2005	Marseille S
9	COSTA Lilou	2011	Marseille S	9	CHATEL Emma	2010	Marseille S	9	ZEROUKI Emma	2007	Nanterre P
10	HUGON Théa	2011	Marseille S	10	AMIEL Lisa	2009	Marseille S	10	ZONGO Sarah	1998	Nanterre P
11	COLOGNAC Lia	2011	Marseille S	11	DOMINICI Maëlis	2009	Marseille S	11	AUGUSTE Cassandra	2000	Rodilhan S
12	CAVAILLES Léana	2014	Marseille S	12	MARTIN Emmy	2009	Marseille S	12	BLANC Julie	2005	Rodilhan S
13	CINGLAND Elise	2011	St Martin de Crau S	13	ZOUGGARD Janelle	2009	Marseille S	13	RIEU Heloise	2005	Rodilhan S
14	SCHULZ Maeva	2012	St Martin de Crau S	14	FERRATO Chloé	2008	Marseille P	14	METZ Lina	2006	SG Eschau E
15	ROMERO Sophia	2012	St Martin de Crau S	15	GAUGER Elise	2010	SG Eschau E	15	FROELIGER Shana	2005	Strasbourg E
16	PACINI Mahée	2013	St Martin de Crau S	16	TANKO KEMAJOU Soreya	2008	SG Eschau E	16	BRILLANT Louane	2004	Strasbourg E
17	ORSINI Catalina	2014	St Martin de Crau S	17	BODIUL Mélissa	2010	Strasbourg E	17	DURST Janna	2004	Strasbourg E
18	PAURICHE Léana	2014	St Martin de Crau S	18	CAULLEE Eden	2010	Strasbourg E	18	VERSTRAET Stacy	2002	Taverny P
19	BEN ZAROUG Leyna	2013	Strasbourg E	19	DOHIN SARGUES Camylle	2008	Taverny P				

NB : Les gymnastes n'ayant pas participé aux finales fédérales gardent leur niveau durant deux années.



7- Liste Gymnastes Individuelles EXCELLENCE

4					3				
2017-2016-2015-2014					2013-2012				
1	EKRAH Maelya	2015	Argenteuil	P	1	BIDDICHE Assia	2013	Argenteuil	P
2	GOUIN Nina	2014	Argenteuil	P	2	DAROUICHE Nour	2013	Argenteuil	P
3	MERABET Ema	2014	Argenteuil	P	3	HSSINI Safya	2012	Argenteuil	P
4	KHARCHI BENANI Hana	2014	Argenteuil	P	4	BLAYE Lou Ann	2013	Aubagne	S
5	KRIFA Dina	2016	Aubagne	S	5	GOMES Matilde	2013	Aubagne	S
6	GLOUCHTENKO Oustyna	2016	Aubagne	S	6	ILLE Laura	2013	Aubagne	S
7	OBRY Charlie	2014	Aubagne	S	7	JAIS Victoire	2013	Aubagne	S
8	CLANET Eva	2016	Aulnay	P	8	LELOUCH Maelys	2013	Aubagne	S
9	MUNTEANU Alexandra	2016	Aulnay	P	9	HADJI Noelia	2012	Aubagne	S
10	COULIBALY Liyah	2015	Aulnay	P	10	JAOUANI Inès	2013	Aulnay	P
11	ANDRUSCA Sofia	2014	Aulnay	P	11	FEODORITA Laetitia	2012	Aulnay	P
12	SAHNOUNE Hanna	2017	Marseille	S	12	GASTALDI Lorena	2013	Marseille	S
13	ARABI Neyla	2017	Marseille	S	13	LENAIN Kiara	2013	Marseille	S
14	SAES Elise	2016	Marseille	S	14	FREMY Aurore	2012	Marseille	S
15	COLIN Giulia	2016	Marseille	S	15	JAUNEAU Jade	2012	Marseille	S
16	CHIOLO Giulia	2014	Marseille	S	16	HARLEZ Maileen	2012	Marseille	S
17	GUILLANEUF Céline	2014	Marseille	S	17	GAILLARD Aloïs	2012	Marseille	S
18	LEFEBVRE Emilie	2014	Nanterre	P	18	BOSCH JAOSOA Loane	2012	Rodilhan	S
19	SOULA Nell	2014	Nanterre	P	19	BURTON Jade	2013	Saintes	S
20	NGOUNE Elise	2015	Rodilhan	S	20	LUBREZ Abigaël	2013	SG Eschau	E
21	RADAKRISHNA Emy	2014	SG Eschau	E	21	NIKOLIC Simona	2013	SG Eschau	E
22	PAULIN Madeline	2015	St Martin de Crau	S	22	BOYER Jully	2013	St Martin de Crau	S
23	MAUGER Fannie	2015	St Martin de Crau	S	23	WAGNER Lisa	2013	St Martin de Crau	S
24	REVERTER Léa	2014	St Martin de Crau	S	24	BLOT Alice	2012	St Martin de Crau	S
25	BEN DAOUD Myriam	2014	Vitry	P	25	SULOLLARI Aishelja	2013	Strasbourg	E
					26	MECKES Naomi	2013	Strasbourg	E
					27	EL HOUR Firdaous	2012	Strasbourg	E
					28	SAECKER Zoé	2012	Strasbourg	E
					29	BEITULLAIEVA Amaliia	2012	Tarbes	S
					30	CHIRON Enola	2013	Taverny	P
					31	GUITARD Clarisse	2013	Taverny	P
					32	DE SOUSA BAPTISTA Luana	2013	Vitry	P



2					1				
2011-2010-2009					2008 et avant				
1	VIRY Lola	2011	AGREE Eschau	E	1	RATIEUVILLE Tristan	2001	AGREE Eschau	E
2	HAND OUALI Leana	2011	Annet/Marne	P	2	SCHAAL Virginie	1974	AGREE Eschau	E
3	CHAFTARI Manel	2011	Argenteuil	P	3	ARRI Chloé	2006	Annet sur Marne	P
4	CANO OSARIO Carolina	2011	Argenteuil	P	4	ROUS Emilie	2008	Argenteuil	P
5	BOULAHNA Narjiss	2010	Argenteuil	P	5	HABBAS Kenza	2007	Argenteuil	P
6	CONTRERAS Carmen	2011	Aubagne	S	6	BAWU Chanelle	2006	Argenteuil	P
7	PINOT Wendy	2011	Aubagne	S	7	JEAN MARDY Tanya	2004	Argenteuil	P
8	BISIO Vénusia	2010	Aubagne	S	8	COURTET Noémie	1996	Beauvais	P
9	MORATA Gabrielle	2010	Aubagne	S	9	KERYAKES Valéria	2007	Maison Alfort	P
10	HERIARIVO Giulia	2010	Aubagne	S	10	FONTENEAU Emma	2000	Maison Alfort	P
11	DE BRITO Nina	2009	Aubagne	S	11	VALGRANDE RAMOS VERISSIMO Angelina	2008	Nanterre	P
12	BECAR ANSEL Nathaelle	2009	Beauvais	P	12	SABATER Célia	2008	Rodilhan	S
13	STEHLI Margot	2009	Dettwiller	E	13	JALOU-PAU Molie	2005	Rodilhan	S
14	VIATOR-FAUDOT Cassandre	2011	Maison Alfort	P	14	VONIER Océane	2003	Rodilhan	S
15	KEBEDJIAN Lisa	2011	Marseille	S	15	PRYNTSEVA Oksana	2008	Saintes	S
16	INVERSIN Carla	2010	Marseille	S	16	PRADELS Emma	2007	St Martin de Crau	S
17	BOY Romane	2009	Marseille	S	17	CHERCHI Giulia	2008	Strasbourg	E
18	TAILLEFER Elsa	2009	Rodilhan	S	18	VELCIN-BORGES Tessa	2008	Strasbourg	E
19	DUMONT Johana	2010	SG Eschau	E	19	REYSS Emma	2008	Strasbourg	E
20	COMTE Alice	2010	St Martin de Crau	S	20	FALTOT Tina	2003	Strasbourg	E
21	CORTES Manon	2011	St Martin de Crau	S	21	GHARBI Sarah	2000	Strasbourg	E
22	PRADELS Lisa-Lou	2009	St Martin de Crau	S	22	SCHOTT Mei-Linh	2006	Tarbes	S
23	HADJ-SASSI Emma	2010	Strasbourg	E	23	BARLET SOYER Pauline	2008	Taverny	P
24	GRATHWOHL Eva	2009	Strasbourg	E	24	CHEIDI Ambre	2006	Taverny	P
25	TAYAMOUTOU Nora	2011	Vauréal	P	25	FENEROL Celia	2005	Vauréal	P
26	LENGLET Océane	2009	Vauréal	P	26	GARNIER Marion	2005	Vauréal	P
27	BEAUTE Eden	2011	Vitry	P	27	VALARCHER Dona	2004	Vauréal	P
28	BEAUTE Evie	2011	Vitry	P	28	PACREAU Cheyenne	2004	Vitry	P



Jugement

1- Formation des Juges - Examen

EXAMEN FEDERAL : Conditions d'inscription :

- avoir validé son juge complet
- avoir jugé un an dans sa zone
- candidats nés en 2010 et avant mais doit être majeur pour juger aux Francs

Tarif examen : 50€ / Tarif recyclage : 25€ (Inscription auprès de la FSGT)

EQUIVALENCE FFG : Pour être juge fédéral FSGT, il faut avoir validé son juge 3 ou 4 FFG. Envoyer la copie de son carnet de juge afin de valider cette équivalence à fsgt.gr@gmail.fr

2- Liste des Juges Fédéraux

ZONE SUD EST					
1	Aubagne	BENAMOR Emma	10	Rodilhan	AUGUSTE Cassandra
2	Aubagne	GIORGIS Sandrine	11	Rodilhan	DEBELS Océane
3	Aubagne	MAURIN Christelle	12	Rodilhan	PEREZ Marie
4	Aubagne	TESSA Marine	13	Rodilhan	TIARE Cindy
5	Aubagne	VIGUIER Alicia	14	Rodilhan	BLANC Julie
6	Aubagne	PODEROSO Victoria	15	Rodilhan	JALOU PAU Lila
7	Marseille	BLANC Emma	16	Chateauneuf du Pâpe	FLINT Léa
8	Marseille	MENSE Amandine	17	St Martin de Crau	DUFOUR Marie-Laure
9	Marseille	TRIMOLET Virginie	18	Saintes	TURCITU Mariana
ZONE PARIS					
1	Annet/Marne	GICQUEL Mélissa	12	Argenteuil	HSSINI Lilya
2	Achères	BOUILLOD Elodie	13	Argenteuil	OUKALI Wassali
3	Achères	MOMET Marie-Laure	14	Nanterre	GACE Lindsay
4	Achères	ROBERT Cindy	15	Nanterre	KNOLL Olga
5	Aulnay	BELAMINE Kenza	16	Nanterre	MOREL Audrey
6	Aulnay	GHENIM Fayrouz	17	Taverny	PHILIP Océane
7	Aulnay	TOUFIC Chanaëlle	18	Maison Alfort	ROSEULIN Anaïs
8	Argenteuil	ARNAUD Pascale	19	Vauréal	GUILLAIN Malaury
9	Argenteuil	CUVELIER Amélie	20	Vauréal	PIED Laurine
10	Argenteuil	DA SILVA MENDES Johanna	21	Vitry	CABE Romain
11	Argenteuil	DEMAGNY Laetitia			
ZONE EST					
1	AGREE Eschau	BELLAMY Jade	10	Strasbourg	MOUROLIN Adeline
2	AGREE Eschau	GAUBERT Céline	11	Strasbourg	WEISS Lucille
3	AGREE Eschau	ULMER Anzhela	12	SG Eschau	BILHMAIER Amanda
4	AGREE Eschau	PISTER Jeanne	13	SG Eschau	MASSON Marie
5	Strasbourg	BRILLANT Louane	14	SG Eschau	CLEMENT Lilou
6	Strasbourg	BURY Cathie	15	Dettwiller	BALTZINGER Tiffany
7	Strasbourg	CAVAGNI Stella	16	Dettwiller	CANNAVACCIUOLO Naya
8	Strasbourg	GHARBI Sarah	17	Dettwiller	LINDER Laurette
9	Strasbourg	KLEEMANN Laurence	18	Dettwiller	LUTZ Jennifer
SUD OUEST					
1	Tarbes	FOURNIER Elodie	2	Tarbes	SCHOTT Fabienne

3- Code de déontologie des juges GR

Si l'éthique est la science morale du comportement, la déontologie en est son complément. Elle traite des devoirs à remplir et de l'ensemble des règles qui régissent la conduite de chacun vis-à-vis des autres et de la Société.

Si les juges restent maîtres de leurs jugements, l'avenir pérenne et l'impact positif des compétitions de GR aussi bien sur le public que sur les gymnastes, les médias ou les institutions ne peut être assuré que par leur comportement irréprochable et notamment leurs décisions équitables et impartiales.

Art. 1 : L'exercice de la fonction de juge en GR est encadré par le présent Code de Déontologie.

Art. 2 : Le juge doit être obligatoirement licencié à la FSGT qu'il représente en tenant compte de ses diversités et de ses spécificités et dont il est tenu de défendre les valeurs. Il doit détenir son livret de juge en cours de validité

Art. 3 : Le juge doit faire preuve de neutralité et d'objectivité pendant le déroulement des compétitions.

Art. 4 : Les principales qualités du bon juge dont le comportement doit être irréprochable sont :

- Intégrité ;
- Discrétion ;
- Ponctualité ;
- Indépendance, il est non influençable ;
- Absence d'opinion provisoire ni d'idée préconçue ;
- Il est neutre, juste, inflexible, sans animosité ;
- Il est constant et cohérent ; sa façon de juger ne varie pas.

Un juge doit s'interdire tout acte qui pourrait ternir l'image de la FSGT, ainsi que tout agissement contraire à la probité et à l'honneur, même en dehors de l'exercice de sa fonction

Art. 5 : Afin de maintenir et développer ses connaissances de jugement, et compte tenu des modifications qui peuvent intervenir à chaque saison dans les règlements techniques ou sportifs, les juges sont tenus de suivre les sessions de remise à niveau organisées par la commission fédérale.

Art. 6 : Le juge doit rester attentif durant toute la compétition. Il ne limite pas son appréciation de jugement sur un seul instant mais tout au long des prestations présentées.

Le juge ne critique pas ses confrères et respecte les résultats transcrits. Il n'influence pas les autres membres du jury.

Art. 7 : Un juge ne jugeant pas lors d'une compétition, ne doit pas influencer directement ou indirectement les juges membres du jury en place.

Il ne doit pas se laisser influencer par le public. Il s'interdit de divulguer ses cotations à quiconque. Il ne doit pas remettre en question publiquement le jugement des autres juges.

Art. 8 : Engagement du juge : un juge qui accepte sa fonction s'engage dès lors à respecter l'intégralité des réglementations imposées et le déroulement des compétitions qu'il sera amené à juger.

Art. 9 : En cas d'erreurs de jugement répétées, les juges pourront être avertis ou sanctionnés selon la gravité des fautes commises. Tout juge ne respectant pas ce Code de déontologie sera donc passible de sanctions allant de l'avertissement verbal à la radiation du corps des juges.

ANNEXES

1- Engagements nominatifs

2- Feuille de Jugement

Les annexes seront envoyées par mail au fur et à mesure de la saison aux clubs directement

